



**IMPORTANT**  
N'oubliez pas de  
consulter les  
"Informations  
administratives du  
SAGEPP" des mises à  
jour sont régulièrement  
effectuées.

## INFOS

Comme il l'a été spécifié par le SAGEPP, l'attestation du PSCI est exigible pour exercer en tant qu'enseignant titulaire ou suppléant.

La formation de remise à niveau, quant à elle, n'est pas obligatoire. Il n'y a donc pas de suite donnée à la proposition initiale faite par Formiris.

D'autres propositions d'animations initiées par le pôle accompagnement restent cependant encore accessibles.

**La période d'inscription aux concours des personnels de l'Éducation Nationale a été prolongée d'un mois.**

Le ministère annonce, ce 8 novembre 2023, prolonger jusqu'au 7 décembre, l'inscription aux concours de

recrutement de la session 2024

pour permettre à un maximum de candidats de s'inscrire. Sont concernés, les concours du CRPE, du CAPES, du CAPEPS, du CAPET, ...



Novembre 2023

## Ressources du moment...

En cette fin de période, vous pouvez être amenés à communiquer sur le suivi des élèves par le biais d'entretiens avec les familles et la rédaction d'appréciations sur les bulletins scolaires. A cette fin, nous vous proposons quelques ressources :

- sur le site des suppléants : ["Repères pour un entretien parents-enseignant"](#)
- sur le site "Etre prof" : ["Compléter les appréciations des livrets scolaires"](#)

Pour préparer un conseil de cycle :

- sur le site "Cap école inclusive" - Canopé : ["Observer les besoins des élèves et découvrir quelques suggestions d'adaptations"](#)

## Formation/Animation...

- **Les ateliers thématiques** : il est toujours possible de s'inscrire aux ateliers du 15 novembre 2023 via ce [lien](#). Deux ateliers sont proposés : "Préparer sa classe" et "Gérer le groupe classe".
- **Les Rendez-Vous Suppléants** : le second rendez-vous aura lieu le 31 janvier 2024. A des fins d'organisation, vous avez encore la possibilité de rejoindre ces temps d'échange de pratique ([lien ICI](#)).
- **La formation professionnalisante** : nous vous rappelons que cette formation est toujours accessible ([lien ICI](#)).

## Informations administratives...

Le nouveau [Vademecum du SAGEPP](#) est en ligne sur le site des suppléants (cf. courrier numérique du 18/10/2023).